

PONT DE SCOTT.—Le Pont sur la Rivière

St. Charles, vulgairement nommé Pont de Scott, fut bâti en vertu d'un Procès Verbal du Grand Voyer en mil sept cent quatre-vingt-dix au moyen des contributions volontaires d'un nombre des Citoyens de Québec et d'autres personnes intéressées dans ledit Pont. Il ne fut fait aucune provision dans ce Procès Verbal pour le réparer; mais, malgré cela, il fut entretenu aux frais de la plupart de ceux qui y avoient originairement contribué, jusqu'à ce que, par un changement dans la Loi des chemins, il fut mis sous la direction des Juges de paix, comme se trouvant dans le District des campagnes dépendant de la ville de Québec. Par de mesentelligences qui se sont élevées, et n'y ayant aucun fonds de légalité pourvu pour son entretien, le Pont se trouve maintenant dans un état délabré et presque impassable. Toutes tentatives pour obtenir des fonds légaux pour le rétablir ont échoué. On propose donc d'avoir de nouveau recours aux moyens originaux pour effectuer une réparation temporaire, savoir une contribution volontaire, et de s'adresser à un public libéral, qui ne voudra point voir la Capitale entièrement privée de cette communication utile avec une grande partie des campagnes voisines, et plus particulièrement aux personnes intéressées dont la valeur de leurs biens dépend beaucoup de l'existence dudit Pont.

Le produit de ladite souscription sera employé aux réparations les plus pressantes dudit Pont, sous la direction de sept Syndics, savoir, P. E. Desbarats, Ecuyer, pour la ville, Messieurs Blanchet et Jos. Gagnon, Rivière St. Charles, Capit. Jobin et Mr. Jos. Bedard, Charlesbourg, Capit. Trudelle et Jacques Durand, St. Ambroise. L'argent sera déposé entre les mains de John Neilson, Ecuyer, qui a bien voulu accepter la charge de Trésorier, et qui en fera l'emploi sous la direction desdits Syndics; et un état du tout sera publié dans les papiers-nouvelles à la fin de la présente saison.—Québec, le 10 Juin, 1818.

Messrs. les Syndics du Pont de Scott en Compte avec John Neilson, Trésorier.

DOIVENT.	1818.	£ s. d.
Juillet 20.—Payé à Mr. Julien, par ordre à compte de son marché, pour réparation du Pont,	25 0 0	
25.—do. à do.	25 0 0	
Août 15.—do. à do.	17 0 0	
Septre. 8.—do. à do.	22 0 0	
17.—do. à do.	8 0 0	
19.—do. à do.	3 0 0	
26.—do. à do.	5 0 0	
Octobre 5.—do. à do.	20 0 0	
Novre 11.—do. à do.	55 14 0	
Decre. 22.—do. à do. pour balance de son compte par reçu ci-annexé A,	27 5 6	
	£205 19 6	

AVOIR.

1818.	£ s. d.
Juillet 18.—Par argent du Capit. Jobin, à compte des souscriptions suivant la liste B ci-annexée	12 0 0
—do. do. de Mr. Jos. Bedard, do. C do.	8 0 0
—do. do. de Mr. Gagnon, do. D do.	9 8 7½
—do. do. de Mr. Bilodeau de la Petite Rivière pour sa souscription,	1 0 0
20.—do. Capit. Trudelle, à compte de la liste E ci-annexée	13 10 0
23.—do. de Mr. Desbarats, par Mr. Julien à compte de la liste F do.	13 5 0
27.—do. de A. Stuart, Ecr. pour sa souscription,	5 0 0
Août 15.—do. de J. Neilson, pour sa souscription,	5 0 0
Sept. 1.—do. de Capit. Trudelle à compte de E do.	7 0 0
2.—do. de Mr. Jacques Durant à compte de G do.	5 11 0
4.—do. de Mr. Gagnon, à compte de D do.	3 15 10½
5.—do. de Mr. Desbarats, à compte de F do.	5 15 0
17.—do. de Capit. Jobin, à compte de B do.	8 0 0
19.—do. de Mr. Jos. Bedard, à compte de C do.	5 0 0
—do. de Mr. Desbarats, à compte de F do.	3 0 0
26.—do. de Mr. Blanchet, pour sa souscription	1 10 0
Octobre 5.—do. de Mr. J. B. Larue, Inspecteur des Chemins, par ordre des Messrs. les Juges à Paix,	25 0 0
8.—do. de Capit. Trudelle, à compte de liste B do.	2 10 0
—do. de Mr. Jos. Bedard, à compte de do. C do.	3 10 0
—do. de Mr. Jac. Durant, à do. de do. G do.	5 9 6
9.—do. de Mr. Jos. Gagnon, do. de do D do.	1 15 0
13.—do. de Capit. Jobin, do. de do. B do.	5 10 0
10.—do. de Mr. Desbarats, do. de do. F do.	3 6 1
—do. de Mr. J. B. Larue, Inspecteur des Chemins, pour compte de £25 accordé par ordre de Messrs. les Juges à Paix,	25 0 0
Nov. 25.—do. Mr. Jac. Durant, à compte de la liste G do.	1 3 0
Dec. 12.—do. de Mr. Le Capit. Jobin, comme supplément,	3 10 0
14.—do. de Mr. Joseph Gagnon, comme do.	2 5 3
17.—do. de Mr. Jos. Bedard, comme do.	3 12 0
22.—do. de Mr. Desbarats, avancé pour compléter le paiement de Mr. Julien,	3 18 0
—do. de Mr. Blanchet, avancé pour do. do.	3 18 0
—do. de J. Neilson, (remboursé par Capit. Jobin et Trudelle,) par supplément et balance de souscription de Capit. Trudelle,	8 17 5
	£1 11 6
	£205 19 6

QUEBEC, 23 Oct. 1819.

Sauf Erreurs et Omissions,
J. NEILSON, Trésorier.

Le compte ci-dessus a été par nous examiné et trouvé juste et correct.

P. E. DESBARATS, Syndic,
JACQUES JOBIN,
AMBROISE TRUDEL,
F. BLANCHET.

MEMORANDUM.—Il reste à la disposition des Syndics, savoir:
Balance entre les mains de Mr. Desbarats, £ 2 17 0
Souscription de David Monro, Ecuyer, 1 0 0
Do. de L. J. Duchesnay, Ecuyer, 1 0 0
entre les mains du Doct. Blanchet, 1 0 0

Montant de la vente de bois appartenant au Pont payé au Trésorier par le Capit. Trudelle,	1 6 7
A rembourser le Doct. Blanchet, argent avancé pour payer Mr. Julien,	3 18 0
J. N.	£2 5 7

(A.)

Les Syndics pour les Réparations du Pont Scott, sur la Rivière St. Charles,

A FRANÇOIS JULIEN, DT.	£ s. d.
Pour avoir fait et réparé le Pont Scott, suivant le marché, avec les dits Syndics passé devant Mtre. Belanger, Not. Pub.	200 0 0
Ouvrages additionnels faits et matériaux fournis, qui ne sont point compris dans le marché ci-dessus,	
Pour 172 pieds de chêne employé pour les fenes à 4½d.	3 4 6
Pour 3 quintaux et 22lb. de fer employé pour les Soutres, a 20s.	3 4 2
Pour 2 quarts de Goudron, à 45s.	4 10 0
Pour 45lbs. d'Ocre, 4d.	0 15 0
Pour 10 journées d'hommes employés à goudronner,	5s. 2 10 0
Pour un Voyage de Charretier de la ville,	0 5 0
	£214 8 8

A déduire le fer £5 4 2 et le Goudron et Ocre £5 5 0 payé à même les deniers de la souscription par Mr. Desbarats,

Sauf Erreurs et Omissions,

QUEBEC, 21e. Octobre, 1818.

FRANÇOIS JULIENS.

J'ai reçu de John Neilson, Trésorier des Syndics du Pont Scott, vingt-sept livres, cinq shellings et douze sols, cours actuel, pour le montant de la balance qui me restait due, pour les réparations au dit Pont, dont quittance.

A Québec, 22e. Déc. 1818. FRANÇOIS JULIENS.

(B.)

CHARLESBOURG.—Liste du Capit. JOBIN.	
Chas. Auclaire, £0 10 0	Bat. Jobin, 4 0 0
Thos. Auclaire, 0 10 0	Jean Drouin, 0 1 0
Et. Auclaire, 1 0 0	E. Drouin, 1 0 0
Jean Auclaire, 1 0 0	Jean Bedard, 1 0 0
Jacques Bedard, 1 0 0	Frs. Pajote, 0 10 0
Jacques Verret, 0 0 0	Jos. Sanfason, 0 10 0
Pierre Légraré, 1 0 0	And. Bedard, 0 10 0
Chas. Garneau, 1 0 0	Labé Parent, 0 10 0
Bet. Fortier, 0 0 0	Pierre Auclaire, 0 6 6
Chas. Trudel, 0 10 0	Jos. Légraré, 0 10 0
Jacques Bourbeau, 1 0 0	Pierre Légraré, 0 5 0
Nicholas Ginger, 1 0 0	Jos. Légraré, 0 5 0
Bat. Jobin, 2 0 0	Jacques Jobin, 1 0 0
Jos. Paquette, 1 0 0	Ambroise Bedard, 1 0 0
Ant. Hupé, 0 10 0	Jos. Beaulieu, 0 10 0
Augt. Côté, 0 2 0	Frs. Bedard, 0 10 0
Jos. Auclaire, 0 10 0	Dominique Beaulieu, 0 10 0
	£25 10 0

Remis au Trésorier suivant le compte

ci-dessus, sav:—	
1818 Juillet 10	£2 0 0
Septre. 17	3 0 0
Octre. 15	5 10 0
	£25 10 0

Decr. 12, Supplément 5 10 0

Total reçu du Capit. Jobin, £29 0 0

(C.)

CHARLESBOURG.—Liste de Mr. Joseph Bedard.	
Jos. Bedard, syndic, £1 0 0	Jean Audy, 0 5 0
Jean Bte. Bedard, 1 0 0	Jean Drouin, 0 5 0
Louis Sarazin, 1 0 0	Etienne Bourbeau, 1 0 0
Pierre Jobin, 1 0 0	François Lépine, 0 10 0
Charles Pepin, 1 0 0	Louis Jobin, 0 10 0
Thomas Pepin, 1 0 0	Charles Paradis, 1 0 0
Jean Dery, 1 0 0	Jacques Lefebvre, 1 0 0
Raphaël Giroux, 1 0 0	Joseph Martin, 0 15 0
Baptiste Audy, 1 0 0	Batiste Jobin, 1 0 0
François Drouin, 0 10 0	Jean Hupé
Louis Audy, 0 15 0	
	£16 10 0

Remis au Trésorier par Mr. Joseph Bedard suivant

le Comte ci-dessus, savoir:	
1818, 18 Juillet	£8 0 0
19 Sept.	5 0 0
8 Oct.	5 10 0
	16 10 0

Supplément y compris 7s6d de Jean Hupé, 3 12 0

Total reçu de Mr. Bedard, £20 2 0

(D.)

RIVIERE ST. CHARLES.—Liste de Mr. Gagnon.	
Robert Morrogh, p 2 0 0	J. Moffat, £1. reçu en
Charles Allard, p 1 0 0	acompte 0 10 0
Thomas Langlois, p 1 0 0	François Giroux, p 0 10 0
Mary Hamilton, p 1 0 0	David Anderson, p 0 10 0
Doctor Tennent, p 0 10 0	J. B. Bigaouette, p 0 10 0
John Urquhart, p 0 10 0	John Sullivan, p 0 5 0
J. B. Lavigne, p 0 10 0	Jean Tourangeau, p 0 15 0
Antoine Lessard, p 0 5 0	François Blais, p 0 10 0
J. B. Cloutier, p 0 7 6	Aug. Turcot, p 0 5 0
Jos. Cloutier, p 0 10 0	Zach. Gagnon, p 1 0 0
Louis Dion, p 0 10 0	P. F. Julien, p 0 2 6
Antoine Allard, p 0 15 0	Michel Tardy, p 0 2 6
Prisque Cloutier, p 0 10 0	Abraham Gagnon, p 0 10 0

Montan de la Souscription, £15 7 6

Remis au Trésorier suivant le Compte ci-dessus, savoir:
1818, Juillet 1

Sept. 4.	- - - -	3 13 10½
Oct. 9.	- - - -	1 15 0
		14 17 6
Supplément	- - - -	2 5 3
Total reçu de Mr. Gagnon	- - - -	£17 2 9

(E.)

ST. AMBROISE.—Liste du Capit. Trudelle.	
J. Bte. Dubeaux, p 0 15 0	Jean Beaulieu, p 1 0 0
Pierre Chartré, p 0 5 0	Jacques Beaulieu, p 0 10 0
J. Bte. Chartré, p 0 5 0	François Baquette, p 1 0 0
Jacques Chartré, p 0 10 0	Frs. Régis Bedard, p 0 10 0
Joseph Martel, p 0 15 0	François Garneau, p 1 0 0
Pierre Leclaire, p 0 5 0	Charles Garneau, p 0 2 0
Et. Beaulieu, p 0 5 0	Joseph Reneau, p 0 5 0
Et. Beaulieu, p. p 0 7 6	Joseph Dugal, p 1 0 0
François Geneste, p 0 5 0	Joseph Beaumont, p 0 1 0
Jean Leclaire, p 0 15 0	Jacques Pénisson, p 0 10 0
Jean Martel, p 0 15 0	Pierre Pénisson, p 0 10 0
Jean Bedard, p 0 15 0	Charles Parent, p 0 10 0
Jacques Alain, p 0 5 0	Pierre Joliceur, p 0 15 0
Ignace Alain, p. p 0 5 0	Jacques Pepin, p 0 12 6
Jean Bte. Bryer, p 0 5 0	Joseph Pénisson, p 0 15 0
Louis Savard, p 1 0 0	Jean Bte. Pénisson, p 0 10 0
Jacques Geneste, p 0 10 0	Joseph Alain, p 0 7 6
Louis Jobin, p 0 5 0	Jacques Martel, p 0 10 0
Jean Falardeau, p 0 5 0	Capt. Am. Trudelle, p 0 10 0
J. Mofatte, p 0 5 0	J. A. Bedard, p 1 0 0
Pierre Chartré, p 0 10 0	

Remis au Trésorier suivant le Compte ci-dessus, savoir:

1818, Juillet 20.	- - - -	£13 10 0
Sept. 1.	- - - -	7 0 0
Compris dans le Supplément	- - - -	1 11 6
		22 1 6

Supplément pour rembourser Mr. Neilson 4 8 6

(F.)

QUEBEC.—Liste de Messrs. DESBARATS et BLANCHET.	
Sir J. C. Sherbrooke, £5 0 0	Jos. Dorion, 0 10 0
John Neilson, 5 0 0	Robt. Cairns, 1 2 0
John Macnider, 5 0 0	Henry Black, 0 10 0
Louis Gauvreau, 2 0 0	J. C. Reiffenstein, 0 5 0
George Vanfelson, 2 0 0	Quirouet, 0 5 0
P. E. Desbarats, 2 0 0	Bell & Stewart, 1 0 0
Andrew Stuart, 5 0 0	Wm. Burns, 1 0 0
G. Massue, 0 10 0	John Davidson, 0 10 0
La Rue, 0 10 0	B. Racey, 0 5 0
Fletcher, 1 0 0	D. Sutherland, 0 5 0
Henry Cowan, 0 10 0	Chinich & Vezina, 0 10 0
W. F. Scott, 0 10 0	John Jones, Jr., 1 0 0
François Baby, Jr., 0 10 0	Chs. Smité, 0 10 0
John Graves, 0 5 0	Juge Perrault, 0 15 0
Jean Bélanger, 0 10 0	Joseph Cary, 0 5 0
Wm. Lindsay, 0 10 0	A. Campbell, 0 5 0
P. A. De Gaspé, 2 0 0	P. Sheppard, 1 0 0
Capit. D'Estimauville, 0 10 0	W. G. Sheppard, 1 0 0
Frs. Bélanger, 0 10 0	J. W. Woolsey, 0 10 0
Thos. White, 0 10 0	R. Haddan, 0 5 0
John Chillas, 1 5 6	Argent, 0 5 0
J. Cutter, 0 10 0	J. O'Hara, 0 5 0
Argent, 0 10 0	J. & C. Langevin, 0 5 0
H. Gowan, 0 10 0	M. M'Clure, 0 5 0
Thos. Cary, Jr., 0 5 0	Thomas Wilson, 0 5 0
Un Ami, 0 5 0	
Mad. H. Black, 0 10 0	
Frs. Lehoullier, 0 19 0	
Payé à Langlois pour Collection, £0 17 3	
Souscription de Mr. Neilson, 5 0 0	
Mr. A. Stuart payé à J. Neilson, 5 0 0	
Payé Mr. Neilson suivant reçu, 13 5 0	
Ditto, 5 15 0	
Ditto, 5 0 0	
Ditto, 3 6 1	
Payé à Frs. Julien, 3 18 0	
Dubu, pour du fer, 3 4 2	
Pour Goudron et Ocre, 5 5 0	
	48 10 6

Balance due par P. E. Desbarats, £2 17 0

(G.)

ST. AMBROISE.—Liste de Mr. JACQUES DURANT.	
Dom. Lefran-7, £ s. d.	£ s. d.
cois, £1 0 0	payé 17 6
Fras. Jacq. Bedard, p 1 0 0	Piere Renoché Verret p 10 0
Jean Beaumont, p 0 10 0	Jacques Renaud p 0 10 0
Jean L'Heureux, p 0 15 0	Jos. Jas. Bedard, 0 5 0
André Latulipe, p 0 10 0	Joseph Verret p 0 10 0
Pierre Bedard, p 0 10 0	Thomas Lepire, 0 10 0
Germain Bedard, p 0 15 0	Louis Verret p 0 10 0
Amb. Jean Verret p 0 2 6	Jacques Bedard p 0 10 0
J. Baptiste Légraré p 0 5 0	Louis Beaulieu p 0 10 0
Joseph Petitvierge et Jos. Renaud } 0 5 0	Michel Lachance p 0 10 0
ont payé au Capit. Trudelle,	Chs. Légraré 5s. payé 1 3
Frs. Prisque Verret p 0 15 0	Jos. Régis Bedard, 0 5 0
Jean Bte. Verret p 0 5 0	Jean Verret p 0 10 0
Joseph Verret p 0 5 0	Pierre Verret p 0 10 0
Charles Lafond p 0 5 0	Pierre Beaulieu p 0 10 0
Parant du Village p 0 5 0	Ignace Provençal p 0 10 0
Pierre Vernet De Choyant, p 0 5 0	Joseph Delaurier p 0 5 0
Charles Jean Verret p 0 10 0	Gabriel Réaume p 0 5 0
Chs. Renoché Verret p 10 0	Etienne Ganier, 0 5 0
	Jean Pageot p 0 5 0
	Joseph Auclaire p 0 5 0
	P. Renoché Verret père p 5 0

Montant de la Souscription, £17 0 0

Montant payé, 15 8 9

Dont 7s6 ont été payés au Capit. Trudelle, 0 7 6

£15 1 3

Remis au Trésorier par Mr. Durant suivant

le Compte ci-dessus, sav:—	
1818. Sepr. 2	£5 11 0
Octre. 8	5 9 6
Nov. 25	1 5 0
	12 5 6

Reste à payer, £ 2 15 9